

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2012/07/20/2012204713/justel>

Dossier numéro : 2012-07-20/38

Titre

20 JUILLET 2012. - Arrêté du Gouvernement flamand fixant les conditions d'agrément et de subvention des offices de location sociale

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 08-12-2020 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 07-09-2012 page : 56105

Entrée en vigueur : 01-01-2013

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AGF 2020-09-11/17, art. 7.11.26°, 014; En vigueur : 01-01-2021>